

PROJET
D'EXTENSION
DU RÉSEAU DE TRAMWAY



2022 > 2024

**BILAN DE LA
CONCERTATION
CONTINUE**

Le territoire bouge avec vous



Les grandes étapes de dialogue et d'information du projet	4
● Partie 1 / Les modalités de la concertation continue	5
• Le site internet au cœur de l'information et des échanges sur le projet	8
• Une large couverture presse	10
• Les 4 temps forts des échanges de la concertation continue	12
• Des rencontres en continu avec les acteurs locaux	20
● Partie 2 / La prise en compte des recommandations des garants	24
● Partie 3 / Synthèse des contributions du public	33

Les grandes étapes de dialogue et d'information du projet

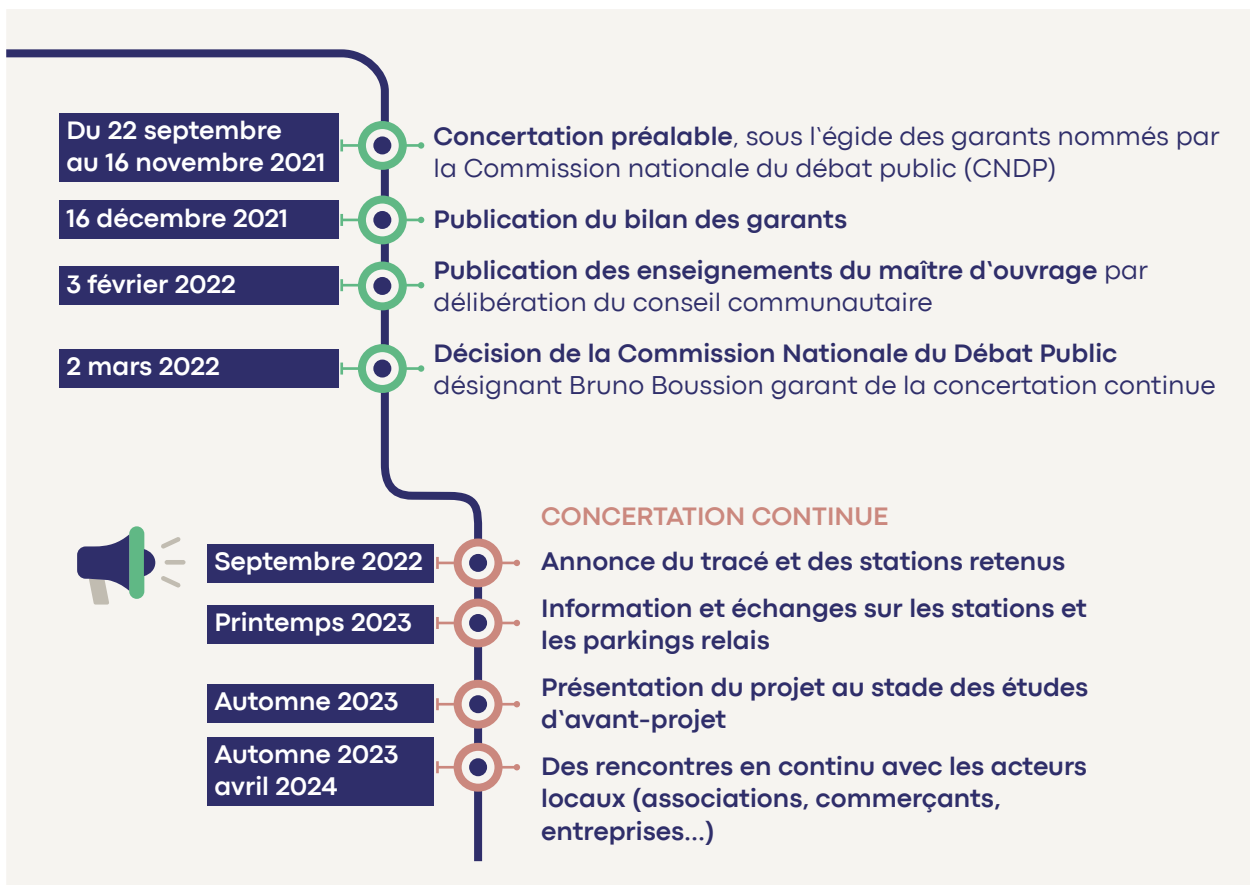
Le projet de troisième ligne de tramway est porté par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Le dialogue avec le public a débuté en 2021 avec la concertation préalable, à la suite de laquelle la Communauté urbaine a décidé de poursuivre le projet.

Depuis mars 2022, le projet est entré dans une phase de concertation continue, afin de **poursuivre l'information et le dialogue avec le public jusqu'à l'enquête publique** (septembre 2024). Pour cela, **des rencontres régulières** avec les habitants, usagers, élus, entreprises et associations du territoire ont été organisées. La participation de chacun aux différentes étapes de réflexion a permis d'**enrichir le projet et d'améliorer l'insertion des aménagements prévus**.

La concertation continue est accompagnée par **Bruno Boussion, garant désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP)**, en charge de garantir le droit à l'information et à la participation du public.

Le présent document constitue le bilan de cette phase de concertation continue. Il retrace les actions mises en œuvre et le contenu des échanges avec le public.

Les temps forts de l'information et du dialogue



PARTIE 1

Les **modalités** de la concertation continue





© Anne-Bettina Brunet

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION CONTINUE



5

réunions publiques
dont 1 en visioconférence



5

balades urbaines autour
de plusieurs futures stations



510

personnes rencontrées
lors des réunions publiques
et des balades urbaines



8

réunions de travail
avec des associations
du territoire



3 324

visiteurs sur le site internet
entre mai 2023 et janvier 2024

Le site internet au cœur de l'information et des échanges sur le projet

Un site internet dédié a été mis en ligne en mai 2023, complété et mis à jour régulièrement :

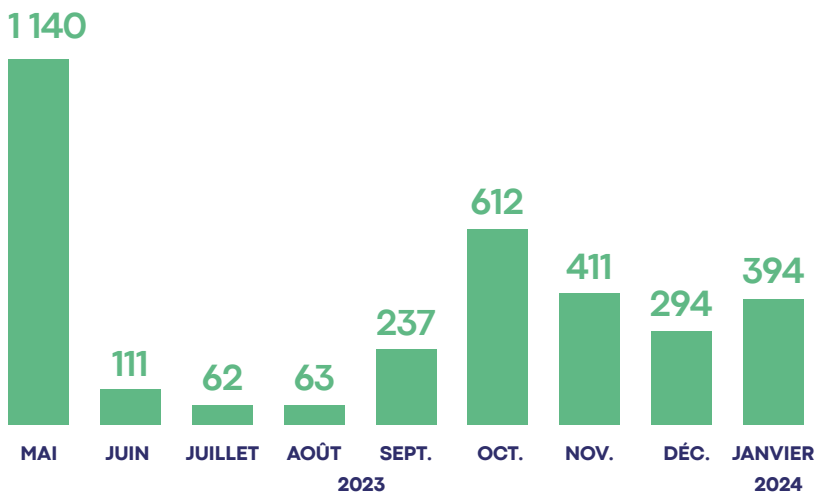
- Informations détaillées sur le projet
- Carte interactive du tracé avec plans des futures stations
- Actualités
- Foire aux questions pour répondre aux principales interrogations du public
- Formulaire d'expression pour le public
- Comptes-rendus des rencontres
- Médiathèque
- Vidéos 3D des stations Cœur historique à Harfleur et Hôpital J. Monod à Montivilliers

Près de
50

personnes ont adressé une question via le formulaire en ligne et ont toutes obtenu une réponse du maître d'ouvrage.



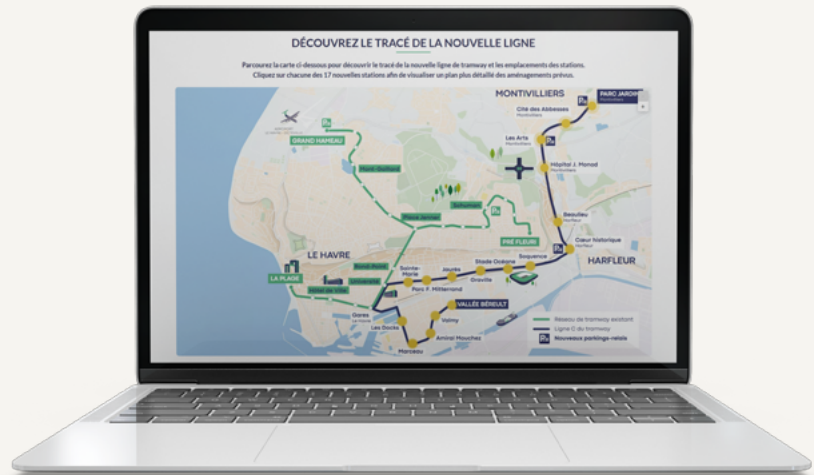
Nombre total d'utilisateurs du site internet par mois



3 324

utilisateurs
entre mai 2023
et janvier 2024

Carte interactive
du projet avec
plans des
futures stations.



PROJET
D'EXTENSION
DU RÉSEAU DE TRAMWAY

**Tout sur
votre nouvelle
ligne de tram**



tramwaylehavremetro.fr



Le territoire boige avec vous



Campagne de promotion
du site internet au
printemps 2024.



**Publication de deux
films 3D** des futures
stations Cœur Historique
à Harfleur et Hôpital J.
Monod à Montivilliers en
octobre 2023.

Les films ont été diffusés
sur le site internet, les
réseaux sociaux et lors
des réunions publiques.

Une large couverture presse

53 articles sur le projet et la concertation continue ont été publiés dans la presse régionale durant la concertation continue. 12 reportages TV et radio ont également été diffusés au sujet du projet.



France Bleu Normandie (septembre 2022)



Reportage sur BFM Normandie relayé sur Twitter (17 octobre 2023)

53
articles dans
la presse locale

12
reportages TV
et radio



Paris-Normandie (25 mai 2023)



Les 4 temps forts des échanges de la concertation continue

1 SEPTEMBRE 2022 : ANNONCER LE TRACÉ ET LES STATIONS RETENUES

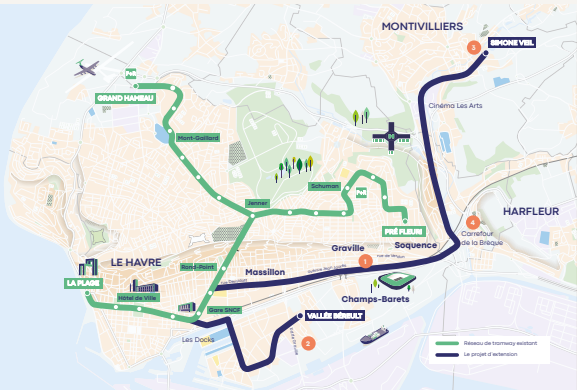
À la suite de la concertation préalable, une campagne d'information à visée pédagogique a rappelé les grandes étapes du projet et informé le public de l'avancée des études. À cette occasion, la carte du tracé de la nouvelle ligne a été mise en ligne, avec un zoom sur la zone d'implantation envisagée de 6 stations (Parc Jardin et Les Arts à Montivilliers, Cœur Historique à Harfleur, Stade Océane, Gare, Marceau) et sur le carrefour de la Brèque.



Un dépliant présentant le projet à l'issue de la concertation préalable, incluant les coordonnées du garant.

Le projet à l'issue de la concertation préalable (février 2022)

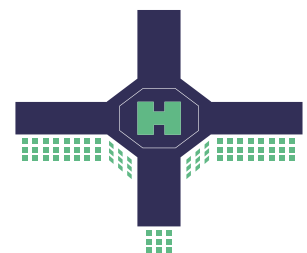
- La desserte de Graville-Sequence**
Le tracé empruntera l'avenue Jean Jaurès pour desservir le quartier de Graville et de Sequence. Ce tracé permet de concilier un trajet direct et un temps de parcours optimal entre Montivilliers, Harfleur et Le Havre avec une desserte efficace des quartiers de Graville, Sequence, Champs-Barets, ainsi que du stade Océane.
- Le terminus dans les quartiers sud**
Le terminus de la branche des quartiers sud sera positionné au cœur du quartier Vallée-Bas en proximité du centre commercial et de la Fabrique des quartiers sud afin d'être ainsi le cœur du quartier, objet d'une rénovation urbaine d'envergure.
- Le terminus de Montivilliers**
Le terminus de Montivilliers sera positionné au droit du parking de l'avenue Simone Weil. Il permettra d'offrir l'engorgement des circulations et du stationnement de la gare de Montivilliers et de desservir le futur parc jardin de la Seine des rivières.
- Les stations à Harfleur**
Les stations qui desservent la commune d'Harfleur seront localisées en proximité du centre-ville et du carrefour de la Brèque d'une part, en proximité du cœur de quartier de Baséville d'autre part.



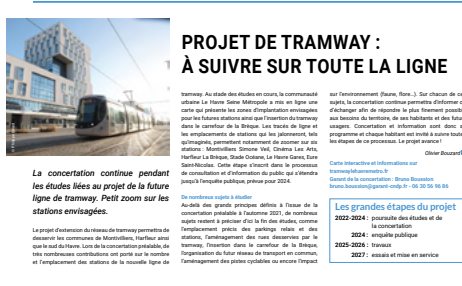
Une diffusion via les supports d'information du réseau de transports en commun LiA



Des rencontres organisées avec l'hôpital Monod (agents hospitaliers, cadres, direction) en septembre 2022 afin d'échanger sur la desserte de l'hôpital, l'emplacement de la station et son accessibilité.



Des articles dans les magazines du territoire et des publications sur les réseaux sociaux.



Magazine LH Océanes (septembre 2022)



Montvilliers Magazine (septembre 2022)



Publication sur la page Facebook de la Communauté urbaine (septembre 2022)



L'équipe projet était présente sur le **marché d'Harfleur** en septembre 2022 et en mai 2023 afin d'échanger avec les habitants au sujet des stations et de l'insertion du tracé du tramway dans le carrefour de la Brèquie.

Une information auprès des agents de la **Communauté Urbaine** via Acteurs (magazine interne de la Communauté urbaine) et le réseau interne

Acteurs (septembre 2022)



2 PRINTEMPS 2023 : INFORMER ET ÉCHANGER AUX ABORDS DE CERTAINES STATIONS

La Communauté urbaine a organisé, entre le 16 et le 23 mai 2023, des balades urbaines autour de certaines futures stations. Ces balades avaient pour objectif de découvrir la localisation de ces futures stations, d'échanger sur les aménagements, de partager la connaissance et les habitudes de vie des riverains et futurs usagers, afin de nourrir les études.

5
balades urbaines

60
participants
au total



Stations Marceau et Amiral Mouchez,
le 16 mai à 12h00



Stations Stade Océane et Graille,
le 16 mai à 18h00



Station Beaulieu (Harfleur),
le 17 mai à 18h00



Stations Cité des Abbesses
et Parc Jardin (Montivilliers),
le 23 mai à 12h00



Station Les Arts (Montivilliers),
le 23 mai à 18h00

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY

CONCERTATION Station Les Arts (Montvilliers)
BALADE URBAINE*
 LE 23 MAI À 18H
INSCRIVEZ-VOUS !
 tramwaylehavremetro.fr

Le territoire bouge avec vous

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

stations aux habitants seront situées près de loisirs.
plus ?
 dans

votre quartier autour de la station Les Arts le 23 mai de 18h à 20h sur inscription

En marchant aux abords des futures stations, découvrez leur localisation, échangez sur leurs futurs usages et venez partager votre connaissance et vos habitudes de vie dans le quartier afin de contribuer et nourrir les études en cours.

Inscriptions ouvertes à partir du 9 mai
 tramwaylehavremetro.fr
 Nombre de places limité
 Le lieu de rendez-vous sera transmis aux inscrits par courriel.

Inscription urbaine, stationnement, circulations ... le dialogue continue !

9 000 FLYERS

distribués dans les boîtes aux lettres et les commerces pour inviter aux balades urbaines

Des articles dans les magazines du territoire et des publications sur les réseaux sociaux.

Le Havre Seine Métropole
 16 mai 2023

[EXTENSION TRAMWAY] Participez aux balades urbaines !
 En 2027, les habitants de la Communauté urbaine bénéficieront de 17 nouvelles stations sur les lignes de tramway.
 ? Situes près de votre lieu d'habitation, de votre travail ou de vos loisirs, à quoi vont-elles ressembler ? Que vont-elles changer dans votre quartier ? Vous voulez en savoir plus ?
 ? Participez aux balades urbaines pour nous transmettre vos connaissances et vos habitudes de vie dans ces zones pour contribuer et nourrir nos études sur l'extension du réseau tramway.
 ? Les prochaines balades ont lieu les 17 et 23 mai sur la @Ville d'Harfleur et la Ville de Montvilliers, inscrivez-vous ici : <https://www.tramwaylehavremetro.fr/~inscriptions-aux-...>

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY

CONCERTATION STATIONS BALADES URBAINES*
 INSCRIVEZ-VOUS !
 tramwaylehavremetro.fr

Le territoire bouge avec vous

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Publication sur les réseaux sociaux et le site internet de la Communauté urbaine (mai 2023)

PROJET TRAMWAY

En mai, découvrez vos futures stations de tramway !

En 2027, le tramway arrive à Montvilliers et desservira notre commune avec 4 nouvelles stations. Vous avez envie d'en savoir plus ? Venez les découvrir à l'occasion de deux balades urbaines autour de leurs futurs emplacements ; l'occasion aussi pour vous de partager votre connaissance et vos habitudes de vie dans ces quartiers de Montvilliers afin de contribuer et nourrir les études en cours.

La concertation continue pendant les études liées au projet de future ligne de tramway. Elle va se poursuivre jusqu'à l'enquête publique prévue en 2024. La Communauté urbaine souhaite poursuivre les échanges avec deux temps forts en mai : l'un sur le sujet des parkings relais et le deuxième sur celui des stations.

La concertation est menée sous l'égide de Bruno BOUSSIGNON, garant nommé par la Commission nationale du débat public :
 ☎ 06 30 56 96 86 | @bruno.boussignon@garant-cndp.fr

Du 9 mai au 2 juin, donnez votre avis sur les futurs parkings relais

Jusqu'au 2 juin 2023, la concertation porte aussi sur les futurs parkings relais qui permettront aux automobilistes ou cyclistes d'accéder à des parcs sécurisés avant d'emprunter le tramway. À la clé, moins de trafic et d'embouteillage, du bonus pour l'environnement et, pour les usagers, des économies de temps et d'argent.

Deux des quatre sites à l'étude se situent à Montvilliers, à proximité des stations Les Arts et Parc Jardin. Chacun est invité à s'inspirer sur ses habitudes et attentes afin de préciser les emplacements ainsi que les services associés les plus pertinents.

Pour donner votre avis, répondez au questionnaire en ligne sur : www.tramwaylehavremetro.fr

Un site internet 100 % tramway

Dès le 9 mai, découvrez le nouveau site internet dédié au projet d'extension du réseau de tramway et retrouvez toute l'information sur le projet en un clic. Une carte interactive permet de zoomer sur chaque parking relais à l'étude. Inscrivez-vous également au concert des rendez-vous pour participer et suivre les prochaines étapes du projet.

1 | MONTVILLIERS magazine
 Mai - Juin 2023

Montvilliers magazine (mai 2023)

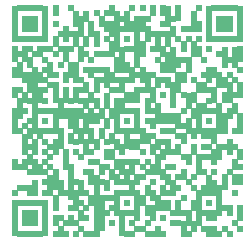
3 PRINTEMPS 2023 : INFORMER ET ÉCHANGER SUR LES PARKINGS-RELAIS

Du 9 mai au 2 juin 2023, un questionnaire en ligne dédié aux parkings-relais a été mis à la disposition du public sur la plateforme de concertation Jeparticipe.lehavremetro.fr. Comportant 10 questions, il visait à mieux comprendre les besoins en termes de stationnement et la manière dont les futurs usagers entendaient utiliser ces parking-relais.

253
réponses
recueillies

80%
des répondants estiment que
la présence d'un parking-relais
favoriserait l'utilisation du tramway

Tous les résultats
sont disponibles
en ligne

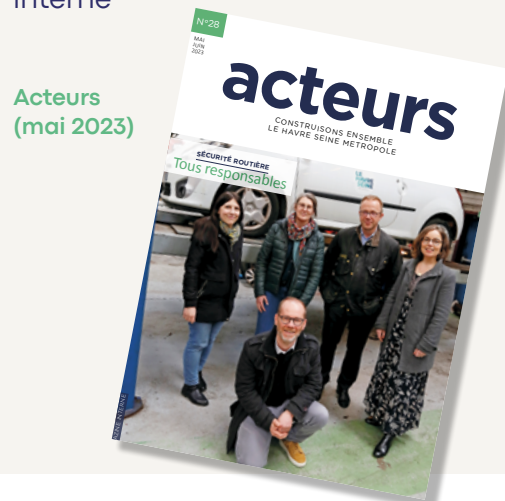


Questionnaire en ligne

Visuel diffusé sur le réseau LiA :
dans les stations de bus, dans les bus, sur les réseaux sociaux, sur le site internet et dans la newsletter.



Une information auprès des agents de la Communauté Urbaine via Acteurs (magazine interne de la Communauté urbaine) et le réseau interne



Dépliant d'information sur les parkings relais mis en ligne sur le site internet du projet et diffusé aux habitants de la Communauté urbaine.

130 000
DÉPLIANTS
distribués dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire

Des articles dans les magazines du territoire et des publications sur les réseaux sociaux.

Magazine Territoire (été 2023)

Publication sur les réseaux sociaux et le site internet de la Communauté urbaine (mai 2023)

PARTIE 1

4 AUTOMNE 2023 : PRÉSENTER L'AVANCEMENT DES ÉTUDES

En octobre 2023, la Communauté urbaine a organisé 5 réunions publiques dans les quartiers et les communes traversées par la nouvelle ligne de tramway. Elles ont permis de présenter les avancées du projet et de recueillir les avis des habitants et futurs usagers du tramway. Fermeture de la LER, emplacements des parkings-relais, coût du projet, risques d'inondation... Autant de questions qui ont trouvé réponse auprès de l'équipe tramway.

5
réunions publiques
rassemblant
450
participants
au total



Le 3 octobre à Montivilliers



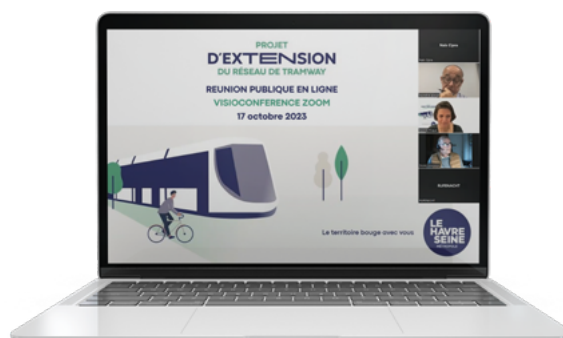
Le 6 octobre au Havre
(Le Polygone, rue de Valmy)



Le 10 octobre à Harfleur



Le 11 octobre au Havre
(salle des fêtes de Graville)



Le 17 octobre en visioconférence

Des supports de communication dans les **54 mairies** du territoire pour relayer l'information sur les réunions publiques.

Actualité sur le site internet du projet

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY

EN OCTOBRE, PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION !
LE HAVRE - HARFLEUR - MONTVILLIERS - EN VISIO
ENTRÉE LIBRE ET SANS INSCRIPTION

Jusqu'en 2024, les études et la concertation se poursuivent. Nouvelles stations, insertion urbaine, aménagements cyclables, stationnement... Vous voulez en savoir plus ? L'équipe projet vient à la rencontre des habitants à l'occasion de 5 réunions publiques. Venez nombreux !

MONTVILLIERS	LE HAVRE	HARFLEUR	LE HAVRE	EN VISIO
3 OCTOBRE À 18H30	4 OCTOBRE À 18H30	10 OCTOBRE À 18H30	11 OCTOBRE À 18H30	17 OCTOBRE À 18H30
Maison de l'Étudiante et de la Famille	Le Polygone, Rue de Volvry	Centre culturel La Forge	Salles des fêtes de Gravelle	Visio (lien à venir)

Toutes les infos sur tramwayhavremetro.fr

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY

RÉUNION PUBLIQUE HARFLEUR
MARDI 10 OCTOBRE À 18H30
Centre culturel La Forge
ENTRÉE LIBRE ET SANS INSCRIPTION

Toutes les dates sur tramwayhavremetro.fr

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY

EN OCTOBRE, PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS PUBLIQUES !
LE HAVRE - HARFLEUR - MONTVILLIERS - EN VISIO
ENTRÉE LIBRE ET SANS INSCRIPTION

Actualités

EN OCTOBRE, PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS PUBLIQUES !

L'équipe projet vient à votre rencontre au Havre, à Harfleur, à Montvilliers et en visio.

Des articles dans les magazines du territoire et des publications sur les réseaux sociaux.



Jusqu'à l'été 2024, les études et la concertation se poursuivent. Grâce aux contributions des habitants recueillies au printemps, le projet s'affine et se concrétise. Nouvelles stations, insertion urbaine, stationnement, aménagements cyclables... La Communauté urbaine vient à la rencontre des habitants et usagers à l'occasion de réunions publiques organisées au Havre les 6 et 11 octobre, à Montvilliers le 3 octobre et à Harfleur le 10 octobre. Les réunions débuteront à 18 h 30. Une réunion publique en visioconférence en ligne sera également proposée le 17 octobre à 18 h 30. Les réunions sont ouvertes à tous les habitants de la Communauté urbaine, sans inscription préalable, et ont lieu en présence de Bruno Boussion, garant nommé par la Commission nationale du débat public (bruno.boussion@garant-cndp.fr).

Retrouvez les dates et les lieux sur tramwayhavremetro.fr.

Magazine Territoire (septembre 2023)



De nouveaux temps d'échanges à l'automne

Jusqu'à l'été 2024, les études et la concertation se poursuivent et se concrétise. Nouvelles stations, insertion urbaine, circulations, stationnement, aménagements cyclables. En octobre, la Communauté urbaine vient à nouveau à la rencontre des habitants à l'occasion de réunions publiques.

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY

Retour sur la séquence de concertation du printemps

En mai, la Communauté urbaine a organisé des échanges autour de deux temps forts : l'un sur le sujet des stations et le deuxième sur celui des parkings-relais. 5 balades urbaines, dont 2 à Montvilliers, ont permis de discuter autour de plusieurs futures stations : aménagements cyclables, cheminements piétons, stationnement, organisation des travaux, dimensionnement de la voirie et de la plateforme tramway... Ces balades ont également été l'occasion de mieux comprendre les habitudes de vie dans les quartiers visités et de recueillir des propositions, afin de nourrir les études en cours.

- Un compte-rendu de chaque balade est disponible en ligne : tramwayhavremetro.fr
- Vous avez également été plus de 250 à répondre au questionnaire en ligne sur les parkings-relais.
- Retrouvez la synthèse de vos réponses en ligne : jeuquatre.havremetro.fr

À l'automne, 5 réunions publiques tramway

Cet automne, la Communauté urbaine donne rendez-vous à tous les habitants du territoire avec 5 réunions publiques au Havre, à Harfleur et à Montvilliers, les communes traversées par le futur tramway.

Au programme, présentation des avancées du projet afin de mieux comprendre les futurs aménagements. Ces rencontres seront également le moment d'échanger avec vous et de répondre à toutes vos questions. Elles se tiendront en présence de Bruno BOUSSION, garant nommé par la Commission nationale du débat public (bruno.boussion@garant-cndp.fr).

Les réunions se tiennent en fin de journée et sont ouvertes à tous les habitants de la Communauté urbaine, sans inscription préalable. Retrouvez les dates et les lieux sur le site internet tramwayhavremetro.fr

RÉUNION PUBLIQUE
Mardi 3 octobre 2023
à 18h30
à la Maison de l'Étudiante et de la Famille

La concertation est menée sous l'égide de Bruno BOUSSION, garant nommé par la Commission nationale du débat public.
📞 02 30 56 96 86 | 📧 bruno.boussion@garant-cndp.fr

Montvilliers magazine (septembre 2023)

Infos

Extension du réseau de tramway : de nouveaux temps d'échanges à l'automne

Jusqu'en 2024, les études et la concertation se poursuivent. Grâce aux contributions des habitants recueillies au printemps, le projet s'affine et se concrétise. Nouvelles stations, insertion urbaine, circulations, stationnement, aménagements cyclables... L'équipe du projet vient à votre rencontre et vous explique tout à l'occasion de 5 réunions publiques organisées en octobre.

Retour sur la séquence de concertation du printemps

En mai, la Communauté urbaine a organisé des échanges autour de deux temps forts : l'un sur le sujet des stations et le deuxième sur celui des parkings-relais.

5 balades urbaines ont permis de discuter avec une soixantaine de participants autour de plusieurs futures stations : aménagements cyclables, cheminements piétons, stationnement, organisation des travaux, dimensionnement de la voirie et de la plateforme tramway... Autant de sujets qui ont animé des échanges constructifs avec les habitants.

Ces balades ont également été l'occasion de mieux comprendre les habitudes de vie dans les quartiers visités et de recueillir des propositions afin de nourrir les études en cours.

Vous avez également été plus de 250 à répondre au questionnaire en ligne sur les parkings-relais. Vos contributions permettront d'enrichir les études et de réaliser des aménagements au plus proche de vos besoins.

Toutes les infos sur le site dédié tramwayhavremetro.fr

Le Havre Seine Métropole
28 septembre 2023

Extension du réseau de tramway : le projet se précise et la concertation continue !

- En octobre, la Communauté urbaine vous donne rendez-vous lors de 5 réunions publiques. Elles se tiendront au Havre, dans la Ville d'Harfleur et dans la Ville de Montvilliers, les communes traversées par le futur tramway.
- Au programme, présentation des avancées du projet, une vidéo 3D du carrefour de la Briège et de la station Hôpital Monod vous sera présentée, afin de mieux comprendre les futurs aménagements !
- Ces rencontres seront également le moment d'échanger avec vous et de répondre à toutes vos questions.
- Ouvertes à tous sans inscription préalable !
- Retrouvez toutes les dates : https://www.lehavresseinetropole.fr/_extension-du-

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY

EN OCTOBRE, PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS PUBLIQUES !
LE HAVRE - HARFLEUR - MONTVILLIERS - EN VISIO
ENTRÉE LIBRE ET SANS INSCRIPTION

Toutes les dates sur tramwayhavremetro.fr

Publication sur les réseaux sociaux et le site internet de la Communauté urbaine (septembre 2023)

Magazine Zoom d'Harfleur (octobre 2023)

Des rencontres en continu avec les acteurs locaux

DES RÉUNIONS DE TRAVAIL AVEC LES ASSOCIATIONS

Des associations du territoire ont été rencontrées sur les trois grandes thématiques qui sont ressorties de la concertation préalable : la prise en compte des handicaps, les aménagements cyclables et l'environnement.

Dans une perspective de construction commune, les associations ont apporté leurs connaissances expertes et leurs problématiques. Le projet s'est nourri de ces échanges pour proposer des aménagements adaptés au plus grand nombre.





5 réunions sur les aménagements cyclables

Les 8 décembre 2022, 15 mars 2023, 22 mai 2023, 7 septembre 2023, 19 février 2024. Ces réunions visent à présenter l'état d'avancement des hypothèses d'aménagements cyclables et les modalités d'insertion de ces aménagements dans le projet de nouvelle ligne de tramway.

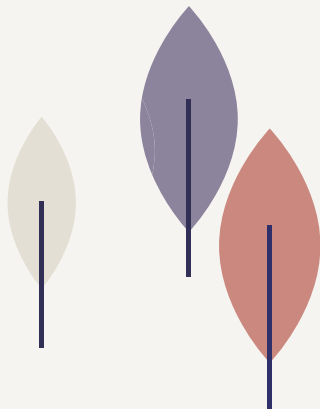
1 réunion sur la prise en compte des handicaps

Le 15 mars 2023. Cette réunion a permis d'échanger sur les aménagements prévus en termes d'accessibilité.



2 réunions sur le thème de l'environnement

Le 7 septembre 2023 et le 19 janvier 2024. Ces réunions ont été l'occasion de présenter les avancées du projet sur le volet environnemental et tout particulièrement le bilan faune/flore. Des échanges ont eu lieu autour des mesures compensatoires, de la végétalisation et de la gestion de l'eau.



LES RENCONTRES AVEC LES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

La Communauté urbaine a échangé continuellement avec les acteurs proches du tracé de la future ligne de tramway :

- Gestionnaires d'équipements
- Entreprises et commerçants
- Elus et services municipaux

environ
50
ACTEURS
rencontrés

Une attention particulière a été portée aux riverains des rues de Valmy, Demidoff du quartier de la Vallée Béreult.

Les échanges visaient à prendre en compte les besoins des entreprises (livraisons, desserte, accès...) dans le cadre des aménagements de voirie induits par la nouvelle ligne de tramway.

Une réunion avec les PME et les commerçants des quartiers Sud s'est tenue en avril 2024, afin d'échanger sur le projet prévu dans leur secteur. À Montivilliers et Harfleur, des riverains ont également été rencontrés au sujet des aménagements à venir dans leur commune.

Ce dialogue continu a permis de nourrir les études en intégrant au mieux les usages de chacun dans la conception de la nouvelle ligne de tramway.



© Anne-Bettina Brunet

PARTIE 2

La prise en compte des recommandations des garants



À l'issue de la concertation préalable qui s'est tenue du 22 septembre au 16 novembre 2021, les deux garants de la concertation désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP) ont publié leur bilan de la concertation. Ce document comporte une partie nommée « recommandations des garants pour garantir le droit à l'information et à la participation du public suite à la concertation, et notamment jusqu'à l'enquête publique ».

Elle comprend 8 recommandations :

- 1 **Mettre en place un site internet dédié à la poursuite du projet**
- 2 **Expliciter le coût du projet**
- 3 **Impliquer les habitants des quartiers lors de la rénovation urbaine**
- 4 **Associer le public à la réflexion sur les parkings relais**
- 5 **Instaurer un dialogue personnalisé avec chaque commerçant ou chef d'entreprise**
- 6 **Travailler avec les associations environnementales pour minimiser les impacts sur l'environnement**
- 7 **Évaluer une prolongation de la ligne au-delà de Montivilliers**
- 8 **Compléter l'étude du projet alternatif présenté par le syndicat CGT Cheminots du Havre**

Cette deuxième partie du bilan vise à préciser les actions mises en œuvre par le Havre Seine Métropole pour répondre à ces recommandations.

1 METTRE EN PLACE UN SITE INTERNET DÉDIÉ À LA POURSUITE DU PROJET

« Afin de mieux informer le public sur les décisions prises ou à prendre sur le projet, et lui donner la possibilité de vous interroger ou de vous faire part de ses observations, de ses interrogations, prévoyez-vous de mettre en place un site dédié à la post-concertation ? »

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Depuis mai 2023, un site Internet dédié au projet de nouvelle ligne de tramway a été mis en ligne. On y retrouve :

- Toutes les actualités du projet ;
- Une description du projet : ses objectifs, les aménagements, le calendrier, les travaux ;
- Une carte interactive permettant de zoomer sur les futures stations de la nouvelle ligne de tramway
- Une médiathèque permettant de télécharger les documents d'information, les comptes-rendus des rencontres de la concertation continue.
- Un formulaire de contact, présent dans la rubrique « Contactez-nous » qui permet aux internautes de prendre contact directement avec l'équipe projet.

Le site a largement permis la diffusion de l'information puisque, depuis mai 2023, et jusqu'en janvier 2024, ce sont plus de 3 000 utilisateurs qui ont visité le site Internet. De plus, près de 50 personnes ont sollicité l'équipe projet via le formulaire de contact en ligne. Chaque contribution a fait l'objet d'une réponse complète et détaillée de la part de la maîtrise d'ouvrage.

2 EXPLICITER LE COÛT DU PROJET

« Afin de répondre aux interrogations du public sur le coût du projet, pourriez-vous présenter plus en détail les conséquences de celui-ci (coût, amortissement, fonctionnement...) sur le budget global de la Communauté urbaine ? Quel est le montant des aides récemment décidées par le gouvernement ou à venir ? Pourriez-vous également présenter une approche comparative entre le coût d'un terminus à la Payennière (création d'une station, d'un parking relais, des travaux connexes, des mesures environnementales compensatoires...) avec une prolongation de la ligne jusqu'à Epouville ou Rolleville ? Selon chacune des options (terminus Sud, rue de Verdun/ av Jean Jaurès, quartier St Nicolas...), l'incidence budgétaire peut être importante. Il semble nécessaire que vous apportiez cette information au public. »

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Le coût du projet a fait l'objet d'échanges avec le public lors des réunions publiques d'octobre 2023. Le montant prévisionnel total du projet est estimé à 344 millions d'euros. Il sera financé à 70% par Le Havre Seine Métropole. Les 30% restants sont couverts par des aides et des subventions. De plus, la Région Normandie et l'État ont annoncé accorder 40 millions d'euros chacun au projet. Des demandes de financement auprès de l'Union européenne et du Département de Seine-Maritime sont en cours d'instruction afin de compléter l'enveloppe globale du projet.

3 IMPLIQUER LES HABITANTS DES QUARTIERS LORS DE LA RÉNOVATION URBAINE

« À l'issue de cette concertation, les études techniques vont se poursuivre et il est probable qu'elles conduiront sur tel ou tel point du tracé à émettre plusieurs hypothèses qui nécessiteront des choix (emplacement des stations, des pôles modaux, itinéraires retenus...). Lorsque cela sera le cas, il nous paraît essentiel que le public puisse donner son avis. Le travail en atelier très sectorisé serait à prévoir en association avec la communauté urbaine du Havre afin que les programmes ou projets de rénovation urbaine fassent partie du débat. »

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

La Communauté urbaine est intervenue à plusieurs reprises pour présenter le projet au sein des conseils de quartier des secteurs traversés par la nouvelle ligne de tramway. Le public a par ailleurs pu donner son avis via les différentes modalités de concertation : balades urbaines, réunions publiques, rencontres avec les riverains et les entreprises.



4 ASSOCIER LE PUBLIC À LA RÉFLEXION SUR LES PARKINGS-RELAIS

« Pourrez-vous présenter les critères retenus pour chaque arrêt (proximité des commerces ou des services, disponibilité du foncier, incidence sur le report modal...) ? Lors des débats sur le report modal et les flux de circulation, il a souvent été mise en avant la prochaine réalisation à court terme par Transdev d'une enquête « déplacement » sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Elle doit permettre d'actualiser les références sur les flux de déplacement et donc sur la détermination de vos objectifs quantitatifs de report modal automobiles vers tramway. Durant la concertation, le public n'a pas eu accès à des données précises sur ce sujet. Or c'est un des points centraux pour atteindre un des objectifs premiers du projet : « agir pour une mobilité décarbonée ». Avant d'en tirer des enseignements pour définir le projet définitif (emplacement des parkings-relais, leur capacité, intérêt d'une prolongation de la ligne...), il serait légitime d'associer à nouveau le public et les acteurs directement concernés (Auchan, hôpital J. Monod...) à la réflexion ? sous quelle forme cela pourrait-il se faire ? »

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Durant un mois, du 9 mai au 2 juin 2023, un questionnaire en ligne dédié aux parkings-relais a été mis à la disposition du public. Comportant 10 questions, il visait à mieux comprendre les besoins en termes de stationnement et la manière dont les futurs usagers entendaient utiliser les parking-relais.

Les 253 réponses au questionnaire ont permis de faire ressortir les stations qui seraient les plus fréquentées : les futures stations de Montivilliers (Cité des Abbesses, Les Arts et Parc Jardin) seraient majoritairement utilisées comme station de départ, et les stations existantes Hôtel de Ville, Gares et La Plage seraient les principales stations de destination. Les résultats ont également permis de déterminer que la présence d'un parking-relais favoriserait l'utilisation du tramway : 80% des personnes interrogées ont répondu favorablement à cette affirmation.

Enfin, les répondants ont également indiqué que la localisation, la certitude d'avoir une place, la sécurisation du stationnement et la réduction du coût et du temps de transport influeraient en très grande partie leur utilisation des parking-relais.

Ainsi, ce sont trois parkings-relais qui ont été finalement retenus. Au stade actuel des études, ces derniers sont disposés sur la branche est du tracé de la nouvelle ligne afin de capter les populations des villes du Nord et de l'Est du Havre, aux abords des stations Les Arts et Parc Jardin à Montivilliers et de la station Cœur Historique à Harfleur.



© Anne-Bettina Brunet

5 INSTAURER UN DIALOGUE PERSONNALISÉ AVEC LES COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

« Les commerçants, entreprises ont exprimé des inquiétudes fortes sur les conséquences du projet sur leur activité, allant jusqu'à considérer que cela remettrait en cause leur pérennité. Avant même la phase de travaux, le dialogue avec chacun des acteurs concernés doit être engagé pour permettre à la communauté de chercher la solution la moins impactante durant les travaux mais également avoir une réflexion sur la pérennité des entreprises. Ces dernières ont besoin de savoir rapidement sur quelles aides elles peuvent compter, dans quel délai. C'est à la communauté urbaine de prendre l'initiative d'aller au-devant de chacun des acteurs concernés. Quels engagements précis prendra la collectivité sur ce sujet ? Plus spécifiquement pour les entreprises de la rue Valmy qui ont exprimé une incompatibilité entre le passage du tramway et le maintien de leur activité, avez-vous un trajet alternatif à proposer ? »

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

L'équipe projet est allée à la rencontre des commerçants, entreprises et structures situées sur le tracé de la nouvelle ligne de tramway. Un échange en continu a ainsi été mis en place avec de nombreux acteurs : écoles, université, hôtels, commerces, centres commerciaux, hôpitaux, cinéma, entreprises, etc.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée aux acteurs des rues de Valmy et Demidoff ainsi que dans le quartier de la Vallée Béreult et dans les quartiers sud du Havre. Il s'agissait notamment de répertorier les enjeux d'insertion et de desserte de ces commerces dans le cadre du nouveau partage de la voirie induit par la construction et l'exploitation de la nouvelle ligne de tramway.

6 TRAVAILLER AVEC LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES POUR MINIMISER L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

« Pensez-vous travailler avec les associations environnementales de votre communauté urbaine mais aussi de la Seine Maritime ou de la région Normandie pour mieux vous accompagner sur les problématiques environnementales que vous aurez à gérer ? »

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Des réunions de travail ont été organisées avec les associations sur la question environnementale mais aussi sur deux autres thématiques identifiées lors de la concertation préalable : la prise en compte des handicaps et les aménagements cyclables. Dans une perspective de construction commune, les associations ont apporté leurs connaissances expertes et leurs problématiques. Ces échanges ont bénéficié à l'élaboration des aménagements.

8 associations ont été ainsi rencontrées :

- 2 réunions de travail avec les associations environnementales (7 septembre 2023 et 19 janvier 2024) : LPO Normandie, AAPPMA La Lézarde, Ecologie pour Le Havre ainsi que le Groupe Ornithologique Normand. Les thèmes abordés incluent le report modal, la durabilité environnementale (bilan carbone, qualité de l'air), la transition énergétique dans les transports, la végétalisation autour du tramway et la réalisation d'études d'impact sur l'environnement humain et naturel.
- 1 réunion de travail avec les associations de prise en compte des handicaps (15 mars 2023): associations Asperger Family, Point de Mire et APF France Handicap. Les échanges ont porté sur les questions liées à l'accessibilité des personnes en situation de handicap au réseau de tramway.
- 5 réunions de travail sur les aménagements cyclables (le 8 décembre 2022, le 15 mars 2023, le 22 mai 2023, le 7 septembre 2023 et le 19 février 2024) avec l'association La Roue libre. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les aménagements des rues induits par l'emprise du tramway, en particulier Rue Demidoff compte tenu de sa faible largeur.



7 ÉVALUER LA PROLONGATION DE LA LIGNE AU-DELÀ DE MONTIVILLIERS

« Pour expliquer l'abandon de la desserte par tramway d'Epouville et Rolleville, il a souvent été argumenté que ce sont des zones avec des faibles densités de population, et qu'actuellement peu de voyageurs utilisent la LER. Avant tout choix de maintien ou non de la desserte, ne croyez-vous pas qu'il serait nécessaire d'évaluer le potentiel de report modal voiture/tramway dans l'hypothèse de la présence d'un parking relais suffisamment dimensionné et du nouveau cadencement prévu dans le projet ? Si vous ne retenez pas la proposition de la CGT Cheminots, au-delà de Rolleville, selon vous, l'emprise foncière de l'ancienne ligne doit-elle être conservée pour garder une possibilité d'extension future ? »

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les 5 réunions publiques organisées en octobre 2023 au Havre, à Harfleur, à Montivilliers et en ligne ont permis d'échanger avec le public sur ce sujet.

Le tracé choisi permet de proposer une offre de transport adaptée à la densité de population et d'activité des secteurs desservis et par conséquent d'assurer une fréquentation optimale du tramway

Les études ont montré que la fréquentation – liée à la densité de population et d'activités – entre Montivilliers et Rolleville ne justifiait pas une desserte immédiate en tramway. Ce sont les parkings relais et le réseau de bus qui permettront aux habitants de ces communes d'avoir accès au futur terminus Parc Jardin à Montivilliers. L'offre de transport s'adapte à la densité des territoires traversés ; c'est pourquoi l'offre de la Communauté urbaine propose un tramway sur les lignes les plus denses, des lignes de bus plus ou moins cadencées dans l'urbain, des lignes-navettes dans le périurbain et du transport à la demande pour mailler le territoire rural. À chaque typologie de territoire un niveau de service adapté.

De plus, 3 nouveaux parkings-relais seront aménagés à proximité directe des futures stations Parc Jardin, Les Arts et Cœur Historique. Ces 3 stations ont été choisies suite à une étude de flux routiers, afin de permettre aux habitants des communes de la Communauté urbaine d'accéder facilement aux parkings relais et donc au tramway. Ils sont par ailleurs largement dimensionnés pour accueillir un maximum de voyageurs venant de l'ensemble du territoire.

8 COMPLÉTER L'ÉTUDE DU PROJET ALTERNATIF PRÉSENTÉ PAR LE SYNDICAT CGT CHEMINOTS DU HAVRE

« Lors de sa présentation, la CGT Cheminots a demandé à la communauté urbaine qu'elle mette à disposition ses moyens pour estimer plus précisément le projet présenté, (bilan carbone, Coût, incidence sur les coûts connexes...). Cela serait sans doute

utile pour avoir une meilleure approche de celui-ci, quelle que soit l'option retenue ensuite. Pensez-vous accéder à cette requête et pouvez-vous en préciser les modalités ? Ce projet de la CGT Cheminot est prévu en site propre, avec maintien d'une liaison ferroviaire. Le transport ferroviaire est une compétence de la région Normandie et le réseau ferré est géré par «SNCF Réseau ». Pour éclairer la décision qui sera prise par la communauté urbaine, il nous paraîtrait nécessaire que ce projet leur soit soumis afin qu'ils donnent un avis sur sa faisabilité. »

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les 5 réunions publiques organisées en octobre 2023 au Havre, à Harfleur, à Montivilliers et en ligne ont permis d'échanger avec le public sur ce sujet.

La proposition de la CGT Cheminots ne semble pas avoir pris en compte certaines contraintes inhérentes à la réalisation de leur proposition :

- Des acquisitions foncières qu'il faudrait réaliser afin de reconstituer la ligne
- La ligne entre Rolleville et Goderville n'est plus exploitée depuis 50 ans et elle est devenue par endroits un boisement spontané
- La ligne entre Rolleville et Criquetot-l'Esneval est fermée administrativement
- La ligne serait traversée par une trentaine de passages à niveau (ce qui nécessiterait soit des ouvrages dénivelés soit fermer purement et simplement les voies de circulation routière).
- La création de 15 km de voie ferrée au minimum
- Les impacts majeurs de la création d'un nouveau quai dans la gare SNCF du Havre
- La création d'une nouvelle halte à Gravelle avec création d'un escalier reliant le pont Blanqui
- La création d'un tunnel pour passer sous la voie Paris – Le Havre actuellement en exploitation
- Les délais de réalisation non maîtrisés

Ces contraintes occasionneraient un investissement de plus de 225 M€. Outre le coût d'investissement, les charges d'exploitation seraient de 15 M€/an pour un potentiel de 2000 voyages par jour.

Du point de vue des usagers, cette proposition diffère totalement du projet de la Communauté urbaine, soumis à concertation : la ligne LER ne serait en effet pas directement connectée au réseau tramway créant ainsi des correspondances supplémentaires : entre les quartiers du Havre et la vallée de la Lézarde ainsi que pour les habitants d'Harfleur. Elle ne desservirait ni le secteur du centre ancien ni directement ceux de Gravelle et de Soquence. La fréquence de desserte ne serait que d'un train toutes les quinze minutes entre Le Havre et Montivilliers (8 minutes pour le tramway), avec une amplitude horaire moins large que celle d'un tramway, ce qui est moins favorable à la desserte de l'Hôpital Jacques Monod notamment. Enfin, cette desserte se retrouverait en concurrence directe avec la ligne Fécamp-Bréauté-Le Havre.

La Communauté urbaine a étudié la proposition de la CGT cheminots. Le bilan de cette étude a été présenté aux élus métropolitains le 3 février 2022, qui ont voté pour le projet du tramway.

PARTIE 3

Synthèse des **contributions** du public



Au-delà des recommandations des garants à l'issue de la concertation préalable, les différentes modalités de la concertation continue (cf. partie 1 du présent document) ont permis d'échanger sur de nombreux sujets. Les thématiques abordées par le public sont listées dans cette troisième partie et les réponses de Le Havre Seine Métropole sont précisées pour chacune.

UN TRACÉ CHOISI POUR UNE DESSERTE OPTIMALE DU TERRITOIRE

À l'issue de la concertation, le Conseil communautaire du Havre Seine Métropole a approuvé le projet de nouvelle ligne de tramway avec des évolutions de tracé et de stations. Ce nouveau tracé relie Montivilliers, Harfleur et Le Havre, desservant également les quartiers de Graville, Soquence et Champs-Barets, ainsi que le stade Océane. Le terminus à Montivilliers et Vallée Béreult ainsi que les trois parking-relais visent à améliorer la desserte du territoire. Environ 55 000 personnes vivront à moins de 500 mètres d'une station d'ici 2027, dont près de la moitié dans des quartiers prioritaires, avec un impact sur 1 850 entreprises, 25 000 emplois, 6 000 collégiens et lycéens, et 9 000 étudiants. Ce tracé accompagnera les réhabilitations urbaines et la requalification du centre-ville d'Harfleur, tout en tenant compte des contraintes d'urbanisation telles que la loi Littoral et la préservation des espaces naturels. Le déplacement de l'actuelle station LER d'Harfleur vers le centre-ville de la commune vise à desservir les centres de populations et d'emplois tout en maintenant un temps de trajet de 25 minutes entre la gare du Havre et Montivilliers.

UN PROJET EN PHASE AVEC LES OBJECTIFS DE DÉCARBONATION DU TERRITOIRE

Le tramway est un mode de transport parfaitement en phase avec la transition énergétique. 100% électrique (sans recours aux batteries) et capable de transporter jusqu'à 210 voyageurs par rame, il représente l'alternative idéale à la voiture individuelle pour certains trajets. De plus, une rame de tramway a une durée de vie 2 fois supérieure à celle d'un bus. Le projet favorise le report modal de la voiture vers les transports en commun. Les déplacements en tramway émettent près de 80 fois moins de CO₂ que ceux en voiture individuelle. À trajet équivalent, il produit également 40 fois moins de CO₂ que la LER (autorail diesel) et 2 fois moins qu'un bus électrique.

UNE FRÉQUENCE ET UNE AMPLITUDE HORAIRE ADAPTÉES AUX ACTIFS

Le tramway fonctionnerait de 5h du matin à 00h30, y compris le dimanche, avec une fréquence de passage toutes les 15 à 30 minutes en heures creuses et toutes les 10 minutes en heures pleines. Ces horaires sont adaptés aux besoins du personnel hospitalier, qui peut avoir des horaires de travail matinaux ou tardifs en semaine et durant les week-ends. La Communauté urbaine envisage également de couvrir cette amplitude horaire le dimanche, dans le souci d'assurer un haut niveau de service de transport pour la desserte de l'hôpital.

UN PROJET PRÉVU POUR FAVORISER L'INTERMODALITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS MOYENS DE TRANSPORT

Le projet vise à favoriser l'intermodalité. Les correspondances avec les lignes existantes du réseau de tramway seront possibles aux stations Université et Gares. La nouvelle ligne de tramway sera également en correspondance avec le réseau de bus, qui sera repensé pour une desserte optimale du territoire.

Le projet comprend des aménagements favorisant l'intermodalité :

- 3 parkings relais équipés de bornes de recharge électrique ;
- des parkings pour vélos sécurisés ;
- des accès pour les personnes à mobilité réduite.

Les vélos pourront être embarqués au sein des rames de tramway en heures creuses, mais cela sera interdit en heures de pointe afin d'optimiser le remplissage des rames.

LE DEVENIR DE LA LÉZARDE EXPRESS RÉGIONALE (LER)

La voie de la LER sera transformée en ligne de tramway entre Le Havre et Montivilliers. Les passages à niveau existants seront remplacés par des carrefours à feux. Une double voie de tramway, permettant des circulations dans les deux sens, permettra de garantir les temps de parcours.

La transformation de la LER en ligne de tramway impose la fermeture administrative de l'ancienne ligne SNCF entre Rolleville et Le Havre en 2024. Une ligne de bus de substitution, actuellement à l'étude, reliera Montivilliers au Havre. La mise en place de cette ligne de bus sera précisée au printemps 2024, dans le cadre du nouveau schéma de transport.

Entre Montivilliers et Rolleville, la Communauté urbaine réfléchit à des projets de réhabilitation des emprises ferroviaires (voie verte, corridor naturel, etc.).



UN RÉAMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE PENSÉ POUR TOUS LES USAGERS

Le projet d'insertion de la plateforme de tramway vise à trouver un équilibre entre les besoins des usagers de la voirie et les contraintes foncières, en mettant l'accent sur la sécurité des cyclistes et le maintien de la végétation urbaine. Sur quelques portions du tracé, le tramway partagera l'espace avec la circulation routière, tandis que des zones 30 seront créées pour favoriser la cohabitation des usagers.

Des carrefours giratoires seront transformés en carrefours à feux pour faciliter le passage du tramway, notamment le carrefour de la Brèque. Concernant ce dernier, un parking-relais et une station seront créés près du centre historique d'Harfleur. Des simulations de trafic ont confirmé le faible impact de ce réaménagement sur la circulation routière. L'aménagement de la voirie comprend également des aménagements pour assurer la sécurité des piétons, avec des traversées équipées de potelets et d'îlots-refuges, ainsi que des dispositifs spécifiques pour les personnes à mobilité réduite. Les passerelles désaffectées seront remplacées par de nouveaux passages piétons au niveau de la plateforme.

UN PROJET QUI CONTRIBUE À LA VÉGÉTALISATION URBAINE

La végétalisation urbaine est une priorité pour la Communauté urbaine dans le cadre du projet de nouvelle ligne de tramway. La réduction maximale de l'emprise foncière du projet est travaillée pour favoriser le maintien des espaces verts tout en garantissant la sécurité des usagers. Des mesures sont prises pour limiter l'élagage des arbres le long des rues concernées, avec compensation par la plantation de nouveaux arbres, totalisant environ 300 arbres supplémentaires : moins de 500 arbres seront supprimés et environ 800 seront plantés dans le respect des recommandations de la Charte de l'Arbre de la ville du Havre. Le projet intègre également des alignements d'arbres plurispécifiques pour attirer une faune variée. De plus, 56% de la plateforme du tramway sera engazonnée et des talus arborés seront aménagés le long de la ligne, créant ainsi 47 500 m² de nouveaux espaces paysagers.

LE STATIONNEMENT, UN SUJET INTÉGRÉ AU PROJET

La capacité des parkings-relais a été déterminée suite à des études de trafic. Au total, plus de 250 places gratuites pour les usagers du tramway seront créées, en complément des places existantes au parking-relais Grand Hameau. Les parkings-relais seront positionnés stratégiquement pour éviter la congestion routière. Ils seront gratuits pour les usagers des transports en commun. Des réflexions sont en cours pour permettre un accès gratuit aux parkings-relais aux habitants lors d'événements spécifiques.

Le projet d'aménagement de la voirie vise à maintenir autant que possible le nombre de places disponibles, même si l'insertion de la nouvelle ligne de tramway implique une légère diminution des places de stationnement municipales. Des mesures seront prises pour surveiller le remplissage des parkings-relais, et des solutions d'expansion seront envisagées si nécessaire. À titre d'exemple, le parking-relais de la future station Cœur Historique à Harfleur est conçu de manière à pouvoir accueillir un étage supplémentaire, si le besoin était avéré.

UNE CIRCULATION ROUTIÈRE MAINTENUE DURANT LES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés par demi-chaussée afin de minimiser l'impact sur la circulation, permettant ainsi la circulation à double-sens, les accès riverains et les fonctionnalités de la ville. Cette méthode sera notamment appliquée sur les tronçons des rues Demidoff et Jean Jaurès, ainsi que sur le carrefour giratoire de La Brèque, où toutes les directions resteront accessibles aux automobilistes pendant chaque phase des travaux. Le phasage des travaux sera ajusté pour fluidifier le trafic routier. Un dispositif complet d'information sera déployé pour informer les riverains, comprenant une signalétique de chantier, un site internet, des réunions de quartier, des flyers d'information et des agents de proximité sur le terrain.

UN PATRIMOINE RESPECTÉ

La statue de Jehan de Grouchy située au centre du carrefour de la Brèque sera conservée mais déplacée. Son nouvel emplacement sera décidé par la commune d'Harfleur. Les remparts visibles depuis le carrefour de la Brèque sont factices ; ce sont des murs anti-bruit. N'ayant pas de valeur historique, ils seront détruits durant la phase de travaux. Les remparts historiques, situés de l'autre côté de la ville, seront, eux, conservés. La Communauté urbaine est en lien avec les architectes des Bâtiments de France pour éclaircir les modalités de construction de cette station. L'objectif est de penser une station respectant une insertion paysagère et architecturale cohérente avec son environnement urbain.



© Anne-Bettina Brunet

LE BRUIT ET LES VIBRATIONS RÉDUITES DÈS LA CONCEPTION DU PROJET

Le tramway sera moins bruyant que la LER ou qu'un bus conventionnel (non-électrique), mais avec une fréquence plus élevée afin d'offrir le meilleur service possible. De plus, des mesures seront prises pour réduire les crissements des rails. Une étude d'impact comprenant une partie sur le bruit sera disponible lors de l'enquête publique.

Afin de limiter les risques pour les usagers, le tramway sera équipé d'un klaxon mais surtout d'un gong pour signaler son arrivée aux stations. Toutefois, le volume sonore de ce dernier pourra être modulé en fonction de l'horaire.

Concernant les vibrations, un suivi des maisons proches du chantier sera effectué, et des solutions techniques seront mises en place pour limiter leur propagation.

LE RISQUE INONDATION PRIS EN COMPTE DANS LA CONCEPTION DU PROJET

Le projet intègre un plan de prévention des risques d'inondation, en collaboration avec les autorités compétentes, pour protéger les équipements électriques et évacuer les zones à risque en cas d'aléa. Le tramway sera aligné au même niveau altimétrique que l'actuelle LER, avec des caractéristiques techniques similaires. Les directives du PLU de Montivilliers sur l'assainissement des eaux pluviales seront respectées, avec un examen particulier lors de l'autorisation légale. Des mesures proactives sont prévues, comme le maintien de la perméabilité du sol et la création de passerelles piétonnes résistantes aux crues.



Toute l'info sur
tramwaylehavremetro.fr